

DEMANDE D'ANNULATION D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Pour obtenir un remboursement de droit vous devez déposer votre demande au maximum 30 jours après la date de rentrée et au plus tard le 15 décembre pour une annulation sans remboursement

Merci de cocher une case ci-dessous :

Avec remboursement

Sans remboursement

Partie réservé au service inscriptions administratives et diplômes

Date de réception du dossier par le SIAD : par email par courrier en présentiel

Partie à compléter par l'étudiant

Numéro étudiant : Nom Prénom :

Courriel :

Inscription au diplôme suivant à l'Université Sorbonne Paris Nord (ex UPXIII) :

Intitulé :

Motif de l'annulation : Inscription dans un autre établissement Transfert en cours d'année Autre (motif) :

Pièce à fournir au dossier

- La carte étudiante de l'Université Sorbonne Paris Nord (**obligatoire**)
- La plaquette des certificats de scolarité fournie lors de la finalisation de l'inscription administrative (**obligatoire**)
- Quitus de la bibliothèque à demander à la bibliothèque de votre campus (<https://www.univ-paris13.fr/horaires-detailles-acces/>)
- Lettre de motivation explicitant la demande
- Tout justificatif en rapport avec votre situation (certificat d'inscription dans un autre établissement, contrat de travail, certificat médical)
- Une relevé d'identité bancaire à votre nom (cf annexe procuration si au nom d'un tiers le RIB avec la pièce d'identité du titulaire du RIB)
- Adresse pour le retour de la carte étudiante et des certificats de scolarité : 99 avenue Jean Baptiste élément 93430 Villetaneuse bureau F106 SIAD bâtiment lettres (courrier simple)**

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de remboursement et des pièces justificatives à fournir.

Certifie l'exactitude des renseignements communiqués.

Date :

Partie réservé à la composante qui gère la formation

Date de réception du dossier par la composante :

Date du début des cours de la formation (**obligatoire**) :

L'étudiant a participé aux examens du 1^{er} semestre : OUI NON

La composante donne son accord pour l'annulation : OUI NON

Date :

Signature :

Procuration pour le remboursement sur le compte d'un tiers

Je soussigné(e), autorise le remboursement des frais d'inscription suite à l'annulation de mon inscription à l'Université Sorbonne Paris Nord, sur le compte bancaire de (nom du titulaire du RIB)

.....

Fait le, à

Signature :

ATTENTION : Joindre la pièce d'identité du titulaire du RIB

Réglementation en vigueur

Le remboursement des droits de scolarité versés lors de l'inscription administrative à l'Université Sorbonne Paris Nord pourra être accordé dans les conditions prévues selon l'arrêté ministériel fixant les taux de droits de scolarité d'établissements publics d'enseignement supérieur.

Conformément à la réglementation nationale, une somme définie chaque année par arrêté ministériel sera conservée par l'Université en cas d'annulation d'inscription, **au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription (23 euros).**

Le simple fait de ne pas assister aux cours n'implique pas l'annulation de l'inscription. **Sans annulation administrative, toute inscription reste valide.**

→ **L'annulation d'inscription supprime tous les droits afférents aux services de l'Université (cours, examens, accès au campus, aux bibliothèques, etc...).**

→ **Le remboursement concerne uniquement les droits de scolarité** (la CVEC n'est pas remboursable en cas d'annulation d'inscription, conformément au décret n°2018-564 du 30 juin 2018 relatif à la contribution prévue à l'article L. 841-5 du code de l'éducation).

→ **Toute demande incomplète ou formulée après les dates mentionnées sur ce formulaire sera automatiquement refusée.**